

Pré-contrôle technique

Le pré-contrôle technique :

Pour tout examen de **Contrôle Technique**, l'état de votre véhicule est vérifié avec rigueur, selon une liste de **points de contrôle** très précise. Afin de vous éviter une éventuelle *contre visite*, nos techniciens vous proposent de s'assurer que votre voiture est prête à passer cet examen grâce au service de **Pré-Contrôle Technique**. L'expertise de votre garage vous garantit ainsi tranquillité et sécurité.



Pour toute prestation de **pré-contrôle technique**, de *réparation avant contre-visite* les garages de vos concessions du Groupe Maurin vous accueillent :



Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer